

Association et transfert La quadrature du Cercle

Je suis « membre du Cercle freudien ». Etre membre, c'est appartenir à un ensemble supposé suffisamment consistant pour faire corps ou port d'attache. On est amenés à s'en signifier pour se présenter à la considération d'une adresse « extérieure », et pourquoi pas, c'est la loi dans l'aire publique d'être en représentation. Plus dommageable serait d'avoir à s'en faire valoir à destination d'un autre à « l'intérieur » du Cercle pour s'en faire reconnaître, sur le mode de l'appariement ou de la fraternité. Or nous ne sommes a priori ni une société de pairs (laissons la parité à la « citoyenneté » ou à l'espace universitaire), ni une confrérie (laissons la fraternité à sa conspiration contre le père, dans les familles ou sur les scènes du pouvoir). Ce « nous », même, que j'ai été amené à mettre grammaticalement en position de « sujet » serait d'ailleurs à raturer comme tel ; sauf à le verbaliser : il s'agirait alors de se nouer, un par un par un, de ne cesser de faire/défaire/refaire un certain nœud nommé Cercle freudien, lequel ne tient analytiquement que de ce point de coïncement, cet objet-trou en cause que l'on dénomme d'un *sans-nom*, soit la « Chose analytique ». Si cercle il y a, ce n'est donc pas de se clore sur lui-même comme Un y incluant ses éléments dits « psychanalystes », c'est de *faire ronde*. C'est-à-dire circonférence qui n'est nulle part (en propriété de quiconque) et définie de sa seule dynamique ou circulation ; et faire ronde autour d'un « centre » qui, lui, est partout, au plus intérieur de chaque un, mais comme son plus extérieur, son extimité. Le signe d'appartenance, qui est l'opérateur fondamental de la théorie des ensembles, ne vaut pas dans un champ où prévaut « l'association libre », c'est-à-dire le procès de travail qui ouvre à l'improbable possibilité de l'inédit, à l'événement contingent de déborder l'impossible à dire jusqu'ici. D'où la pertinence de la reformulation des statuts du Cercle qui, comme nous l'a rappelé Claude Spielmann dans un écrit lors des « débats » de l'an passé, a substitué à la formule « association pour l'analyse » (susceptible en effet de faire de l'analyse une Cause, fût elle freudienne, dont se faire sectateur)... , lui a substitué donc : « l'association a pour but d'organiser le travail de recherche entre psychanalystes ainsi qu'avec ceux, non psychanalystes, que concerne au premier chef la découverte freudienne ».

« Association » en tout cas, et non société ou école auxquelles on serait censé appartenir, c'est le choix singulier et heureux des fondateurs. Si on se garde de trop substantiver ce terme, de l'entendre comme de l'« institué » ; et c'est toujours un risque, ne serait-ce que parce que c'est le même mot, association, qui représente notre folie associative auprès de la raison d'Etat, sous sa forme administrative d'enregistrement comme « association selon la loi 1901 ». Un symptôme discret mais pas sans conséquence en serait peut-être que l'instance « dirigeante » est dénommée « conseil d'administration », comme si ce lieu d'impulsion émergeant périodiquement « de l'intérieur » pour donner orientation au travail d'année en année se résumait à une fonction gestionnaire ; ce qui tend alors à faire confondre la vitrine juridique qu'on se doit en effet de présenter pour ex-sister au contexte social, et l'atelier tout à fait a-social où se réunissent les « libres associés » au travail de la psychanalyse en réinvention continue. L'association n'est « libre » que d'être le fait des associés, ou plutôt des « s'associants ». Aucune « institution » n'en garantira jamais la pérennité, on courra toujours après la « bonne forme », et ceci pour une raison structurelle : il y a certes à supposer quelque chose comme une « communauté » d'analystes, puisque tout de même c'est bien le cas qu'on est ici dans une certaine tentative d'« être ensemble » ou du moins de donner lieu à des rencontres qui fassent nouages pas sans traces, mais il faut s'aviser que c'est une « communauté de ceux qui n'ont pas de communauté ». L'expression est de G. Bataille, reprise et déclinée à sa manière paroxystique par M. Blanchot (dans *La communauté inavouable*). C'est un fait que les analystes trouvent nécessaire de s'associer pour parer au solipsisme auquel les condamnerait leur dispersion

et pour favoriser (« organiser » disent les statuts) le travail entre eux d' « analysants sans analystes » (comme le dit encore Claude Spielmann) ; mais il est clair que le paradoxe de leur « communauté » est particulièrement patent et qu'elle tient en effet de ce que Bataille a mis à l'épreuve dans cette « communauté négative » qu'il a judicieusement nommé Acéphale, à savoir « l'expérience commune de ce qui ne peut être mis en commun ». Car ce qu'ils auraient en « commun », les analystes, c'est précisément ce que chacun expérimente dans son lieu-dit de travail, de séance en séance avec tel ou tel analysant, et qui comme tel est une expérience singulièrement non commune, intransmissible en toute rigueur.

Quoique ... ce soit précisément tout l'enjeu de notre « inavouable » communauté: de s'exposer à transmettre l'intransmissible. C'est impossible en effet, sauf à l'excéder de quelque invention dont chacun est seul à répondre auprès de quelques autres. Ce qui engage à en élaborer après coup quelque écriture de parole, qui fasse traces repérables par d'autres et soit mise en partage. Partage... , ce beau mot que le poète Edmond Jabès a magnifiquement porté au Livre, est redoutablement équivoque, faisant lui-même « partage » entre ce qui se distribue a priori également à tous et ce qui revient en propre à chacun pour sa part selon la place dont il a hérité d'avant (d'avant la scène du partage). La question devient alors : est-il, ce partage, à penser en termes de voisinage, qui repose sur l'aléatoire d'une proximité sans raison déterminante, ou de cousinage, qui suppose une référence filiative donnant une raison suffisante à telle ou telle partition?

Pour aller tout de suite au but que je poursuis ici, je dirais : « les deux mon général » ! Et c'est toute la quadrature du Cercle ! Je m'explique. En partant de ceci : que l'analysant au-delà de la cure se sera passé de « son » analyste en titre, sauf éventuellement à reprendre sa cure en refaisant des « tranches » comme on dit, mais cela ne concerne pas l'association. En rapport à celle-ci, il se met au travail d'élaboration de sa praxis et de mise à l'épreuve de son désir, mais pas sans une forme de transfert, pas sans l'adresse à un lieu dit analytique d'où son dire peut lui revenir avec quelque effet de vérité, ce qu'on appelle « transfert de travail ». Suffit-il alors d'en appeler à un transfert sur « la psychanalyse » ? Ce n'est évidemment pas faux mais insuffisant pour mettre réellement au travail, car un tel signifiant affilié certes en dernière instance à Freud mais cette référence lointaine au « père de la psychanalyse » reste peu opérante au jour le jour ; ou pire, risque de prendre consistance de Cause plus ou moins sacrée à défendre comme une instance maternelle ou matricielle intouchable. Il y a alors ce qu'on appelle depuis les journées internes de Lille le transfert sur le Cercle (ou au Cercle), qui incarne le référent psychanalyse en un collectif ainsi nommé, donc délimité, ayant son histoire et ses lieu-tenants discernables et dénombrables.

C'est en effet ce transfert-ci qui est de mise dans les demandes d'inscription au Cercle, et que le cardo interroge. Qu'il interroge certes, mais, le gond tournant sur lui-même, pas sans le mouvement inverse et indissociable de s'en faire interroger sur ce que peut bien « être » ce Cercle au nom de quoi (ou de qui) on s'engage, faute de quoi la procédure d'accueil se rabat sur l'examen d'entrée et l'habilitation. D'où l'ambiguïté foncière, ou précarité, d'une telle (première) inscription : elle détermine bien une certaine affiliation, une référence à une fondation et à des « fondamentaux », signifiants ou actes, et à une histoire ¹longue de dizaines d'années ayant forgé un style ou des styles, et qu'on a à connaître; mais elle laisse indéterminée, ou du moins en suspens d'effectivité, l'objet singulier de cet engagement, ou le mode de subjectivation que pourra prendre son « placement » dans l'inquiétante étrangeté de cette infamilière « famille d'accueil ». Seule la mise au travail en décidera, qui rendra l'inscription effective : comme l'a dit un jour M.Hessel, « La dite

inscription vaut, d'être une scription sans « in », une scription pas-une mais deux » ; autrement dit, elle suppose deux temps, un premier où le dénommé « inscrit », pré-inscrit, est en quelque sorte « laissé en plan » (comme dirait Shreber), en suspens d'un second temps qui l'effectuera (ou pas), d'en accomplir le pas, de faire lecture après coup de son engagement au Cercle, étant alors moins nommé que « se nommant ».

Or, cette mise au travail suppose d'autres transports que le rapport formel au cercle, à la circulaire de ses signifiants ; elle suppose une circulation dans ses dispositifs, qui en passe par des rencontres électives, voire des affinités, qui seules donnent assez confiance pour s'abandonner à dire. D'où le terme d'« amitié de travail » que nous propose par exemple Claude Maillard, et qui ne se noue qu'au un par un. Je peux témoigner d'expérience (personnelle), que ce n'est qu'à en passer par cette élection de quelques autres supposés savoir faire accueil à l'inconnu de nous-mêmes, que la scription, d'eux, se réalise (de façon privilégiée donc dans les « groupes de travail », et il y faut du temps). Et qu'éventuellement, une adresse au Cercle, pris alors dans son être multiple et l'indétermination de ses contours, pourra trouver alors à se soutenir.

Seulement voilà : de telles amitiés ne restent de travail que si, comme l'écrit encore Blanchot, elles « *restent par avance l'absence de lien, rapport sans rapport autre que l'incommensurable, rencontre de notre propre solitude que pourtant, précisément, nous ne pouvons être seuls à éprouver* » (ou « pour l'éprouver »). Ce qui, de fait, n'est jamais donné, ni acquis, l'amitié de travail étant toujours susceptible de se replier sur des liens d'amitié, sur ce qui, de l'amitié, fait lien, risquant de clôturer ou « claniser » en petits cercles dont la complicité, surtout inavouée et d'autant plus qu'elle s'assure de référents extérieurs à la dynamique de travail, tend à exclure le nouveau. Qu'on entende le nouveau comme le nouveau venu qui peine à ouvrir des portes, ou le renouvellement du discours qu'on attend du risque pris au travail. Avec le transfert de travail dans l'association, on retrouve ainsi quelque chose de l'ambivalence bien connue du transfert dans la cure, d'être autant nécessaire à ce que s'engage l'analyse qu'obstacle à son accomplissement. Autrement dit : si pas de grand Cercle strictement identifiable comme Ensemble, alors des petits cercles qui s'y creusent et s'en inventent, mais sous la menace qu'ils s'y circonscrivent comme des pré-carrés en arrêtant la circulation, en entravant la « cerclisation ».

C'est là, en ce point que butte pour l'organisation de notre travail la seule *référence analytique*, c'est à ce point de savoir du psychanalyste, que s'impose la prise en compte d'une toute autre dimension, la *dimension strictement politique*, c'est-à-dire la pluralité, le collectif qui tient ensemble les analysants dans leur dissémination même. Je dis bien collectif et non collection ou collectivité, voire collègue-tivité. Un collectif, tel que je l'entends ici, politiquement, au sens fort d'une praxis d'émancipation du familial, voire de la familiarité, c'est précisément cette communauté sans communauté, c'est-à-dire sans représentation commune - sinon « ôtée » (la *comme-une, ôtée*) ; ce qu'énonce justement un fondamental du Cercle, l'hétérogène. Car ce qui tient sans lien cette pluralité non réductible à l'Un, c'est ce qui ôte, soustrait, tout trait identitaire. En tant que pluralité qui se garde de devenir foule ou institution établie, les *communôteurs* se tiennent ensemble de rien, rien qui les rassemble, sinon ce rien d'être a priori qui les égalise en ronde, les tient à équidistance d'un centre qui n'existe pas, qui ne se suppose que dans cet effet d'égalisation...

Un tel collectif n'a évidemment aucune réalité de fait ; ce qui est dans les faits, ce sont les inégalités, de compétence supposée ou s'imposant, d'ancienneté, de prestige, etc.. L'égalité, elle, n'existe que d'un dire, celui qui exige justement l'égalité, l'énonce comme un axiome, ne serait-ce qu'au travers de la métaphore de ce fameux « cercle » pris alors moins géométriquement que topologiquement. Et là, il ne s'agit plus de cousinage, plus ou moins rapproché selon les

arborescences généalogiques ou affiliatives, mais de voisinage, tel que la proximité laisse toujours infiniment éloigné, et qu'aussi bien à l'inverse la distance fait lien, mais de séparation. On objectera qu'un tel axiome politique d'égalité (non analytique en soi) est une directive d'uniformisation, ou d'indifférenciation.

En aucun cas, puisque c'est au contraire une ressource d'altérité pour que du nouveau émerge chez quiconque, n'importe qui, qui n'en aurait pas été cru capable, ne s'en serait pas lui-même cru capable. Mais, reprendra-t-on, il n'est qu'un idéal, une injonction éthique tout juste bonne à donner bonne conscience, par exemple dite « démocratique ». En effet, ce serait le cas s'il n'était pas suivi d'actes, actes qu'il autorise et appelle, actes politiques, d'une politique intrinsèque du cercle, qui consiste à instituer des dispositifs, ou mieux dit, des chicanes comme l'a judicieusement formulé Daniel Weiss. Mieux dit, car ces inventions nécessaires de modes de dire « ensemble » (ou de dire s'ensembant), ne visent pas à assurer un fonctionnement, à perfectionner une machine à dire, à évacuer le sujet dans des « protocoles », mais à construire au contraire des scènes, des « praticables », qui favorisent moins des consensus que des dissensus. Non au sens d'arènes de combat, mais au sens de *scènes* où puisse apparaître ce qui est (ou était) hors scène, en un nouveau partage du pensable subvertissant le convenu, et qui laisse venir ce qui excède l'état de la situation, ce qui était non parlable jusqu'ici dans le consensus prévalent. Chicane, car elle se met en travers du droit chemin de l'inertie, et appelle chacun à s'y impliquer non comme agent mais comme « nouveau sujet ».

Ainsi pourrait aller notre cercle carré, dans l'écart irréductible à une harmonie, préétablie ou finalisée, *en tension permanente entre une politique égalitaire* visant à émanciper de la répétition du même par le pari sur l'insu de ce qui vient à n'importe qui, *et l'exigible élection transférentielle* donc préférentielle de quelques uns à même de présentifier de leur semblance d'être-là l'objet cause du désir d'analyse. Le carré, ou quadrangle, qui donne lieu à de l'acte analytique ne saurait faire un avec le cercle des analysants qui se disposent les uns envers les autres, d'un autre à l'autre, quand s'est barrée toute figure du grand Autre. Reste, ces quadrangles du discours analytique, à les *circonscrire* au cercle des également analysants pour que s'y produise du signifiant nouveau, mais pas sans que quelque chose en vienne à *s'exinscrire* au cercle pour que s'en transmette transversalement voire au dehors un effet de savoir inattendu.

Pierre Boismenu